

14^e VIDE-GRENIERS PAROISSE SAINT-ALAIN

Les annulations de dernière minute ainsi que la météo n'entraîneront pas de remboursement des réservations.

À Lavour, sur les allées Jean Jaurès DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

Soucieux de l'accueil des exposants et des artisans et afin de permettre la tenue des registres obligatoires de tous les participants, nous vous demandons de nous adresser :

- Le bulletin d'inscription ci-dessous renseigné
- La photocopie de votre pièce d'identité
- Le chèque de paiement à l'ordre de « **Paroisse Saint-Alain** »

La réservation ne sera effective qu'après réception du dossier complet

INSCRIPTION : au SECRETARIAT de la paroisse, à Lavour : Presbytère - **3, Place Saint-Alain - 81500 LAVOUR**

Ouverture de 9h à 12h sauf le mercredi et de 14h à 17h sauf le jeudi (fermé les après-midis des vacances scolaires)

Tél. : 05 63 58 06 37 / ou Email : paroissesaintalainlavour@gmail.com

La paroisse décline toute responsabilité vis-à-vis de vols éventuels ou d'un quelconque problème sanitaire.

Les stands sont sous la responsabilité des exposants.

**Vous trouverez sur place une buvette, des saucisses-frites
et un stand de pâtisseries. Le premier café du matin est offert.**



!!! Pas de benne à ordures !!! Reprenez ce que vous souhaitez jeter

ATTENTION : entrée sur les Allées par le « rond-point de la Mairie » de 6h30 à 8h

Vos **emplacements numérotés** vous seront communiqués **par SMS** après paiement.



BON DE RÉSERVATION DE L'EMPLACEMENT DU VIDE-GRENIERS à retourner à la paroisse (courrier ou courriel : coordonnées ci-dessus)

14^e VIDE-GRENIERS DE LA PAROISSE SAINT-ALAIN - DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Email : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Mobile : _____

N° pièce d'identité : _____ délivrée le _____ par _____

Emplacements en mètre : 4m = 15€ 6m = 21€

Autres options : 8m = 27€ 10m = 33€ 12m = 39€

Montant à régler : _____ € (chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Alain »)

Je soussigné(e) _____ déclare sur l'honneur ne pas être commerçant,
vendre des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce) et ne pas participer à plus
de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code Pénal).

À mon départ, je m'engage à laisser mon emplacement propre et vide

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____

Possibilité de laisser un véhicule derrière chaque emplacement.